



Commune de
Mont-Saint-Guibert

MONT-SAINT-GUIBERT CORBAIS - HEVILLERS

76

BULLETIN COMMUNAL

Août - Sept. 2026

GRATUIT

**DIMANCHE
6 SEPTEMBRE**

CENTRE SPORTIF JEAN MOISSE

Fête des familles

11H - 18H *et du sport*

INITIATIONS SPORTIVES • JEUX GÉANTS
ATELIERS ET ANIMATIONS FAMILIALES



Travaux d'entretien
du pont du chemin de fer
Page 8



DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET LUDIQUES POUR TOUTE LA FAMILLE !

Le collège communal



**Julien
BREUER**
Bourgmestre

Rue des Trois Burettes, 33A
0471/44.92.98

julien.breuer@mont-saint-guibert.be

Aménagement du territoire, Urbanisme, Infrastructures publiques, Lutte contre les inondations, Marchés publics, Transition numérique, Communication, Démocratie participative, Police, Incendie, État civil, Population - Cimetières - Personnel communal.



**Marie-Céline
CHENOY**
1^{ère} échevine

Rue Thomas, 11
0476/72.74.01

mc.chenoy@mont-saint-guibert.be

Petite enfance - Jeunesse, Sports, Santé, Bien-être animal, Enseignement, Égalité des chances.



**Sophie
DEHAUT**
2^{ème} échevine

Rue du Perriqui, 15
0478/96.76.99

sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Travaux publics, Espaces verts, Voiries, Propreté, Environnement, Mobilité - Patrimoine, Monuments et sites, Cultes, Agriculture, Initiatives citoyennes.



**Bruno
FERRIER**
3^{ème} échevin

Rue de Nivelles, 1
0475/52.37.83

bruno.ferrier@mont-saint-guibert.be

Finances, Commerces, P.M.E., Industries, Emploi, Plan climat / Transition énergétique, Développement durable, Logements.



**Viviane
MORTIER**
4^{ème} échevine

Rue du Petit Baty, 23
0475/72.30.80

viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Culture, Aînés, Tourisme, Jumelage, Bibliothèque, Associations patriotiques, Fêtes et cérémonies.



**Nathalie
SANNIKOFF**
Présidente du CPAS

Rue du Perriqui, 7
0478/34.04.99

nathalie.sannikoff@cpas-mont-saint-guibert.be

CPAS, Affaires sociales, Personnes en situation de handicap.

L'administration communale

Grand'Rue, 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert - 010/65.75.75 - info@mont-saint-guibert.be



**Nathalie
GATHOT**
Directrice générale

nathalie.gathot@mont-saint-guibert.be



**Patricia
GILSOUL**
Directrice financière

patricia.gilsoul@mont-saint-guibert.be

HORAIRE :

Lundi :
8h30 - 12h / 13h - 16h

Mardi :
Fermé

Mercredi :
8h30 - 12h / 13h - 16h

Judi :
13h - 16h30 / 16h30 - 19h*

(*Permanence pour les services Population
/État civil & Urbanisme)

Vendredi :
8h30 - 12h / 13h - 16h

Samedi :
10h - 12h

(Permanence pour le service Population
/État civil)

CPAS

Grand'Rue, 39/1 à 1435 Mont-Saint-Guibert (à l'arrière de l'administration communale) - 010/65.75.32
info@cpas-mont-saint-guibert.be



**Frédéric
LAERMANS**
Directeur général

frederic.laermans@cpas-mont-saint-guibert.be



**Patricia
GILSOUL**
Directrice financière

patricia.gilsoul@cpas-mont-saint-guibert.be

Horaire :

Lundi / mardi / mercredi / vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h00 - 16h00
Judi : 8h30 - 12h00

Permanences sociales :

Lundi / mercredi / vendredi : 8h45 - 11h45 et les
1ers et 3es jadis du mois : 16h30 - 19h00 (ou sur rendez-vous).

PÉRIODIQUE OFFICIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Éditeur responsable : Julien Breuer

Coordination rédactionnelle : Service Communication / communication@mont-saint-guibert.be Grand'Rue, 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Réalisation : Regifo Edition

Suivez-nous via nos réseaux IG/commune.msg et/ou FB/montsaintguibert.be

Actus communales

4 - 7

- › Les brèves des Conseils communaux
- › Gagnez du temps avec BelDrive!
- › Déjections canines
- › Des espaces verts qui embellissent notre commune
- › Interview de Marie Guns

Mobilité

8 - 9

- › Travaux d'entretien du pont du chemin de fer
- › Des véhicules Cambio bientôt disponibles dans la commune
- › Nouvelle chaussée à voie centrale à la rue Haute

Environnement

10

- › Piégeage de printemps 2026 des frelons asiatiques

Énergie - Plan Climat

10

- › Gaz, mazout, essence, diesel : ce qui va changer dès 2028

J.A.C.C.

11 - 13

- › Cinéma en plein air
- › Exposition temporaire
- › Le coup de cœur de la bibliothèque
- › Fête des familles
- › Save the date! Journée du bien-être animal
- › Spectacle de magie : Maxime Mandrake

Sport

13 - 15

- › Pêche intergénérationnelle
- › Le Drop & Run
- › Je Cours Pour ma Forme
- › Volley Ball Club et Académie du mouvement
- › G Fit Dance
- › La Fine Plume - Club de badminton
- › Fushiryo Aïkido Club

CCCA

16 - 17

- › Consentement au traitement de vos données
- › Fracture/Intégration numérique

Divers

17 - 21

- › Espaces Récup'!
- › Connect My Home
- › Le Palais de Justice de Nivelles ouvre ses portes aux enfants
- › Les Pinkies on Board vous invitent à leur Blind Test!
- › Faut Qu'ça Bouge
- › Bierbais, sur les traces d'un passé futuriste
- › BI'OK fête ses 20 ans
- › Souper choucroute et soirée oberbayern
- › Le concours d'affiches de la paix du Lions Clubs

Police

22

- › Santé mentale

Commune Think Pink

23

- › Offrez vos cheveux, offrez de l'espoir
- › Une balade gourmande qui a du cœur

Agenda

24

Bulletin communal - Agenda

N° 77 Octobre - Novembre :

infos à recevoir pour le 7 septembre

N° 78 Décembre - Janvier :

infos à recevoir pour le 2 novembre

Envoyez vos textes en Word et images libres de droit à :

communication@mont-saint-guibert.be

ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici bientôt à la fin des vacances et vous avez pu découvrir, au fil de ce premier semestre, toutes les activités culturelles qui vous ont été proposées, comme la Bourse aux livres, la balade contée, les projections Exploration du Monde, la Fête de la Belgique en musique...

Mais ce n'est pas terminé, il reste encore le 21 août le Cinéma en plein air sur le site enchanteur des Orangeries de Bierbais où nous vous proposerons le magnifique film « Le chant des forêts » de Vincent Munier. Nous aurons encore l'occasion de nous retrouver le 29 août pour le spectacle de Maxime Mandrake, magicien et illusionniste, à la plaine communale de Corbais, en partenariat avec les Amis de la Tour.

Ces deux activités clôtureront en beauté l'été.

À la rentrée de septembre d'autres activités culturelles et festives feront leur retour comme la Fête des Familles et du Sport le 6 septembre au centre sportif Jean Moisse ; fête au cours de laquelle nous mettrons à l'honneur les petits Guibertins nouveaux-nés.

Nous reprendrons aussi un nouveau cycle des projections d'Exploration du Monde.

Nos aînés ne sont pas oubliés et nous les retrouverons le 11 octobre, pour la traditionnelle fête des Seniors. Les seniors de 75 ans et plus recevront, cette année encore, leur colis Noël, qui leur sera apporté à domicile par le personnel communal et quelques bénévoles du CCCA.

Notre collaboration avec le Conseil Communal Consultatif des Aînés (le CCCA) est toujours très active avec des projets tels que la remise à niveau des règles du permis de conduire, l'aide à vaincre la fracture numérique, les ateliers créatifs

Nous n'oublions, évidemment pas, les soldats qui se sont battus pour notre liberté et nous organiserons, comme chaque année, les commémorations patriotiques de fin octobre en hommage aux jeunes aviateurs abattus sur notre territoire et du 11 novembre pour les combattants de la première guerre mondiale.

Et, un peu plus tard, nous rééditerons notre Marché de Noël, en collaboration avec la Ferme de l'Ornoy et le CTG.

Autre projet prévu à l'automne : une nouvelle fresque sera réalisée dans notre commune. Vous recevrez les infos prochainement dans notre revue communale.

Vous le voyez, nous travaillons sans cesse à améliorer la qualité de vie dans notre commune en proposant des activités le plus diversifiées possible et nous nous attachons également à l'embellissement de notre cadre de vie.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous une excellente fin de vacances et je vous retrouverai avec plaisir lors de nos différentes activités culturelles à venir

Viviane MORTIER Échevine

Culture, Aînés, Tourisme, Jumelage, Bibliothèque, Associations patriotiques, Fêtes et cérémonies.



Les brèves des Conseils communaux

Retrouvez l'intégralité des Conseils communaux sur le site de la commune ou sur le site délibération.be

2 juillet

Finances

Comptes communaux 2025 approuvés

Le Conseil communal a approuvé les comptes de l'exercice 2025. Le boni budgétaire de l'exercice propre s'élève à 1.349.095,98€

Comptes 2025 du CPAS

Les comptes 2025 du CPAS ont également été approuvés, tout comme la première modification budgétaire de l'exercice 2026, sans impact sur la dotation communale.

Travaux

Nouvelle mini-pelle pour les équipes communales

Le Conseil communal a approuvé l'acquisition d'une mini-pelle hydraulique destinée aux services techniques. Ce nouvel équipement facilitera la réalisation de nombreux travaux sur le territoire communal. Le montant du marché est estimé à 60.000€ HTVA.

Rénovation des morgues du cimetière

Le Conseil a approuvé le lancement du marché public pour la rénovation des morgues du cimetière de Mont-Saint-Guibert. Le projet bénéficie d'un subside (10.000€) de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP). Le projet est estimé à 99.000€ HTVA.

Affaires générales

Acquisition de deux bâtiments Place du Peuple

Le Conseil communal a approuvé le compromis d'achat des immeubles situés Place du Peuple 6 et 7. Cet achat représente 276.000€ hors frais de notaire. Cette acquisition s'inscrit dans les projets d'aménagement du centre de Mont-Saint-Guibert.

Vie associative

Soutien aux associations locales

Le Conseil communal a approuvé l'octroi de subsides à plusieurs associations guibertines afin de soutenir leurs activités dans les domaines du sport, de la culture, des seniors et de la vie associative.

Gagnez du temps avec BelDrive !

Saviez-vous qu'il est possible d'effectuer certaines démarches liées à votre permis de conduire sans vous déplacer ?

Grâce à BelDrive, la plateforme en ligne du SPF Mobilité et Transports, vous pouvez introduire votre demande de permis de conduire en quelques clics, où que vous soyez.

Actuellement, BelDrive permet de :

- Demander un permis de conduire provisoire (catégorie B) ;
- Demander un permis de conduire définitif (catégorie B) après la réussite de l'examen pratique ;
- Renouveler un permis de conduire des catégories A et B.

Une fois votre demande introduite et validée en ligne, vous serez informé lorsque votre permis sera prêt. Il ne vous restera plus qu'à venir le retirer à l'administration communale. Simple, rapide et sécurisé, ce service est accessible via [itsme®](https://itsme.be) ou votre carte d'identité électronique (eID).

Effectuez votre demande sur BelDrive : beldrive.mobilit.fgov.be

Plus d'informations :

mobilit.belgium.be

Déjections canines : impact sur la propreté publique

Être propriétaire d'un chien implique certaines responsabilités. Le non-ramassage des déjections canine constitue une **infraction** et peut être **sanctionné par une amende**. Au-delà de l'aspect réglementaire, il s'agit avant tout d'une **question de respect, d'hygiène et de santé publique**.

Chacun doit pouvoir profiter d'un espace public propre et agréable. Les trottoirs, espaces verts, chemins de promenade et abords des habitations sont fréquentés quotidiennement par les piétons, les enfants, les cyclistes ou encore les agents communaux. **Vous constatez qu'une poubelle manque à un endroit stratégique ?** N'hésitez pas à le signaler au Service Travaux à l'adresse travaux@mont-saint-guibert.be. **Les demandes sont analysées au cas par cas, mais il est nécessaire que les services communaux soient informés en amont des besoins du terrain.**

Tout propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections de son animal et de disposer du matériel nécessaire lors de ses promenades. En cas de contrôle, **l'absence de sacs de ramassage peut également faire l'objet d'une verbalisation**.

Nos ouvriers communaux consacrent actuellement une grande partie de leur temps à la tonte, au débroussaillage et à l'entretien des espaces publics. Les déjections canines abandonnées compliquent fortement leur travail. En effet, elles ne sont pas toujours visibles et peuvent être projetées par les machines sur les agents, leurs vêtements ou le matériel utilisé. **Une situation particulièrement désagréable qui pourrait pourtant être évitée par un simple geste citoyen.**



Des espaces verts qui embellissent notre commune

Au fil des saisons, les espaces verts de Mont-Saint-Guibert se parent de couleurs et offrent un cadre de vie agréable aux habitants comme aux visiteurs. Derrière ces massifs fleuris, ces ronds-points soigneusement aménagés et ces plantations harmonieuses se cache le **travail quotidien de notre équipe de jardiniers**.

Choix des végétaux, plantations, entretien, arrosage, taille... Chaque intervention est réalisée avec soin afin de créer des espaces accueillants, tout en favorisant des plantations adaptées

aux conditions locales et bénéfiques pour la biodiversité.

Qu'il s'agisse des cimetières, des places, des ronds-points, des parcs ou des voiries, ces aménagements contribuent à rendre notre commune plus agréable à vivre et à mettre en valeur son patrimoine.

À travers ces quelques photos, nous souhaitons remercier chaleureusement nos jardiniers pour leur professionnalisme, leur créativité et leur engagement au service de notre cadre de vie.



Interview de Marie Guns

Début juillet, nous avons eu le plaisir de rencontrer Madame Marie Guns. Très vite, nous avons découvert une femme de caractère, dont le regard pétillant et la mémoire remarquable témoignent d'un siècle de souvenirs. Née le 27 juillet 1926, elle a célébré récemment ses 100 ans, un cap exceptionnel. Travailleuse infatigable, maîtresse de maison accomplie et cuisinière hors pair, Madame Guns a traversé les épreuves de la vie avec une force de caractère admirable. Sans jamais se laisser décourager, elle a toujours choisi d'avancer avec courage, optimisme et détermination. Un parcours inspirant, à découvrir à travers les quelques questions qui suivent...



**D'où êtes-vous originaire?
Quel est votre schéma familial?**

Je suis née le 27 juillet 1926 à Cortil-Noirmont (Chastre). J'étais fille unique, née de Joseph Guns et Marthe Romain. En 1948, j'ai épousé Gaston Dewals, que j'avais rencontré... en allant chercher du lait ! Ensemble, nous avons eu quatre enfants, puis huit petits-enfants et aujourd'hui vingt arrière-petits-enfants. Notre premier enfant est né en 1949. À cette époque, mon mari travaillait comme garde champêtre à la Maison communale de Mont-Saint-Guibert. Nous avons d'ailleurs vécu dans la maison communale à partir de 1950. Son métier était très prenant : il était appelé à toute heure du jour et de la nuit. À force, je ne l'attendais même plus pour servir le dîner à toute la famille !

En 1961, nous avons quitté Mont-Saint-Guibert pour reprendre un commerce de poissonnerie à Bruxelles. À l'époque, le poisson se vendait surtout les jeudis et vendredis, tandis que le week-end était consacré à la volaille et au gibier. Mon mari effectuait ses tournées jusque dans le Brabant wallon en annonçant son passage avec une cloche. Nous avons tenu le commerce jusqu'en 1974. L'arrivée des supermarchés et la mise en place de la TVA rendaient cependant la concurrence trop difficile pour les petits commerçants.

**Quand êtes-vous arrivée à Mont-Saint-Guibert
et pourquoi?**

Bien que je sois née à Cortil-Noirmont, mes parents se sont installés à Mont-Saint-Guibert alors que je n'étais qu'un bébé. Nous habitions rue de l'Ornoy, à l'entrée de la Grande Chaussée. J'ai par ailleurs effectué toute ma scolarité primaire à l'école des Sœurs, dans le bas du village.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale a éclaté et après le décès de ma grand-mère, je suis partie vivre chez mon grand-père et mon oncle afin de m'occuper de la maison, tandis que mes parents s'installaient place du Sablon.

Quitter Mont-Saint-Guibert pour Bruxelles a été très difficile. J'ai toujours été profondément attachée à mon village.

Au début des années 1980, une fois mon mari retraité, nous sommes revenus nous installer rue d'Alvau, dans l'ancienne ferme des parents de mon époux. Nous y avons entrepris d'importants travaux : installation du chauffage, réfection de l'électricité, du toit... C'était beaucoup de travail, mais nous étions heureux de retrouver Mont-Saint-Guibert.

Quelle a été votre profession ?

J'ai commencé à travailler à 17 ans comme aide-ménagère à la pharmacie Bouché, où je suis restée jusqu'à mes 22 ans. J'y étais très heureuse, notamment grâce à Madame Bouché, qui était une femme extrêmement gentille. Les journées étaient cependant longues : je ne disposais que d'un dimanche après-midi de congé par mois et je dormais même sur place.

Je me souviens notamment d'un jour où un train manœuvrant près de la gare avait projeté de la saie sur tout le linge blanc que je venais de laver à la main et de faire sécher dehors... Il a fallu tout recommencer !

Par la suite, j'ai travaillé dans notre commerce familial de 1961 à 1974. Les journées se terminaient souvent très tard. Mes enfants se souviennent encore m'entendre préparer et nettoyer les moules jusque tard dans la soirée.

J'ai ensuite travaillé chez un médecin où je préparais les repas, entretenais la maison et répondais au téléphone.

Quelles sont vos passions dans la vie ?

J'ai toujours aimé le tricot d'art, le tricot et le crochet. J'ai réalisé de nombreux napperons, un couvre-lit, des rideaux au crochet, mais aussi beaucoup de pulls, de chaussettes et même des jupes plissées.

À l'école, j'écrivais et travaillais naturellement de la main gauche. Cela ne plaisait pas à une religieuse qui, sans un mot, défaisait tout mon travail une fois terminé et m'obligeait à recommencer de la main droite. Finalement, cela m'a permis de devenir aussi habile des deux mains !

J'adorais également cuisiner. Je faisais mon pain, de nombreuses pâtisseries et j'aimais particulièrement préparer un biscuit sablé garni de crème, de framboises et de gelée de groseilles. Côté salé, le poisson était évidemment à l'honneur, toujours accompagné de sauces variées pour renouveler les saveurs.

J'aimais aussi beaucoup danser. Avec mon papa, nous allions régulièrement aux bals et dans les guinguettes, notamment à la Fête à la Fosse. Un jour, trois jeunes hommes se sont précipités pour m'inviter à danser, mais je préférais rester avec mon papa ! Comme il paraissait très jeune, j'en profitais pour faire croire à mes prétendants que j'étais déjà prise afin que l'on me laisse tranquille.

Qu'est-ce qui vous rend heureuse ?

L'un de mes enfants m'a un jour dit : « Maman, tu as eu quatre enfants en bonne santé, tous mariés, et toi aussi tu es toujours en bonne santé. » Je pense qu'il avait raison.

Aujourd'hui, ce qui me rend le plus heureuse, c'est de voir grandir mes enfants, mes petits-enfants et mes arrière-petits-enfants.

Une anecdote ou un bon souvenir à nous partager ?

Je garde un merveilleux souvenir de mes 90 ans, fêtés en famille au restaurant autour d'un repas entièrement consacré... au poisson, bien sûr !

Après avoir passé tant d'années à cuisiner pour les autres, j'apprécie aujourd'hui le plaisir de me laisser servir.

Auriez-vous imaginé vivre aussi longtemps ?

Pas du tout ! J'ai toujours eu une bonne santé. Je n'ai presque jamais pris de médicaments et j'ai toujours privilégié une alimentation simple et naturelle, sans excès. Cela ne m'empêche cependant pas aujourd'hui, lorsque l'un de mes enfants s'accorde un petit verre à l'occasion, de lui dire que j'en boirais bien un moi aussi !



Quelle décennie avez-vous préféré ?

Les années 1980, sans hésiter. Revenir vivre à Mont-Saint-Guibert a été un vrai bonheur. Nous avions un immense jardin où nous cultivions nos fruits et légumes et où nous élevions des poules et des lapins. C'était une période très heureuse.

Quel changement dans le monde a été le plus marquant au cours des 100 dernières années ?

Le rôle des femmes a énormément évolué. À mon époque, elles travaillaient rarement à l'extérieur. Les choses ont commencé à changer après la guerre. Pour ma part, j'ai toujours beaucoup travaillé, que ce soit à la maison ou dans le cadre de mes différentes activités professionnelles.

Quel conseil sur la vie donneriez-vous aux plus jeunes qui nous lisent ?

Soyez honnêtes. Faites toujours ce que vous avez à faire avec sérieux, sans jamais être malhonnêtes.



Travaux d'entretien du pont du chemin de fer : un chantier nécessaire pour préserver l'ouvrage

Depuis le mois de juin, un **important chantier d'entretien** est réalisé sur le pont du chemin de fer. L'installation des échafaudages, déjà visible de part et d'autre de l'ouvrage, marque le début des travaux préparatoires de cette intervention.



Les travaux, organisés par **Infrabel**, portent sur l'entretien général de la structure du pont et sur l'étanchéité de sa partie supérieure, afin d'en assurer la pérennité. À partir de la mi-août, le chantier comprendra également la réfection de la voirie, la rénovation des trottoirs – avec le déplacement de certaines conduites – ainsi que le remplacement ou la rénovation des garde-corps.

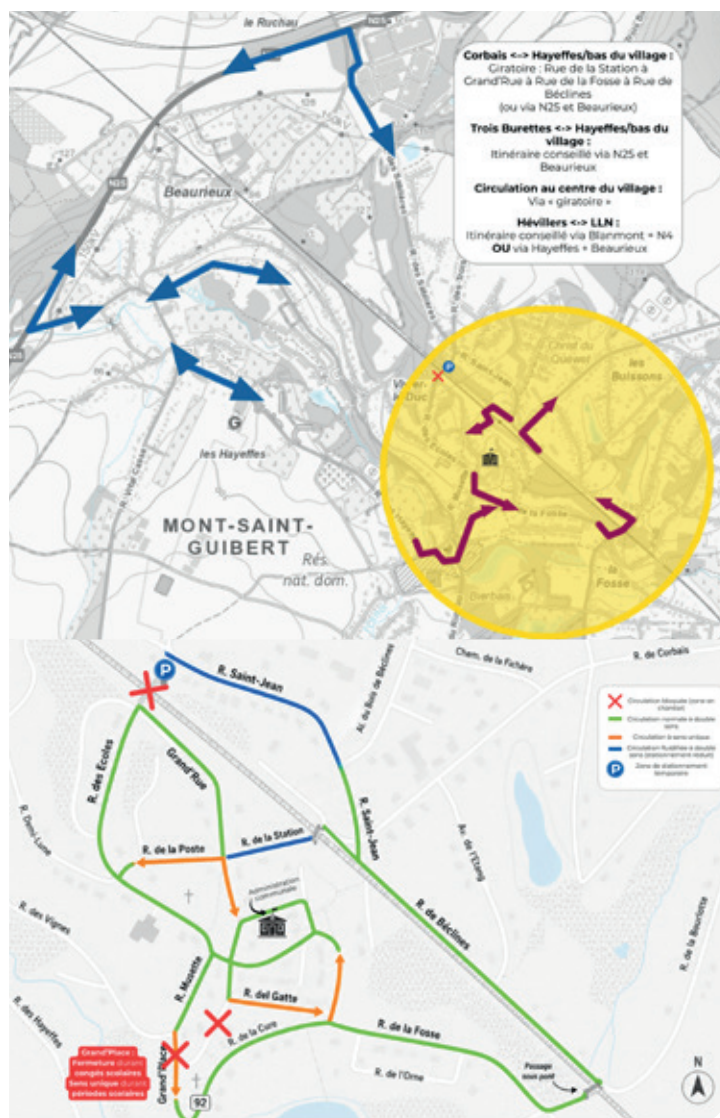
Bien que ces interventions soient réalisées à titre préventif, elles sont **indispensables pour maintenir l'ouvrage en bon état et garantir la sécurité des usagers**.

Durant toute la période de travaux sur la partie supérieure du pont, le pont sera entièrement **fermé à la circulation**, tant pour les véhicules que pour les piétons et cyclistes. Cette phase de travaux devrait démarrer à la mi-août et durer approximativement 8 semaines. Cela entraînera des adaptations importantes des itinéraires habituels.

Afin de limiter les difficultés de circulation dans le centre du village, un **dispositif provisoire** sera mis en place sous la forme d'un « pseudo-giratoire », reposant sur plusieurs mises en sens unique de certaines voiries. Cette organisation vise à fluidifier les déplacements et à encourager les automobilistes qui remontent du bas du village vers le haut du village ou vers Corbais à emprunter des itinéraires alternatifs, notamment via le tunnel de la Fosse ou via Beurieux, plutôt que de traverser le centre du village par la rue de la Station et le carrefour formé avec la rue de la Poste et la Grand'Rue.

Plusieurs itinéraires de délestage sont recommandés durant toute la durée du chantier :

- Corbais ↔ Hayeffes / bas du village : via la rue de la Station et la Grand'Rue pour descendre le village, via la rue de la Fosse et la rue de Béclines pour en remonter
- Trois Burettes ↔ Hayeffes / bas du village : itinéraire conseillé via la N25 et Beurieux.
- Héவில்lers ↔ Louvain-la-Neuve : itinéraire conseillé via Blanmont et la N4, ou via les Hayeffes et Beurieux.



Par ailleurs, les automobilistes venant de Chastre et souhaitant traverser Mont-Saint-Guibert sont invités à privilégier la N4, la traversée du centre étant susceptible d'être fortement perturbée pendant toute la durée des travaux.

La Commune est consciente des désagréments liés à la succession de plusieurs chantiers sur son territoire. Toutefois, **le calendrier de certaines interventions dépend des gestionnaires d'infrastructures concernés**. Dans ce cas-ci, les travaux sont planifiés et coordonnés par Infrabel.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience.

Des véhicules Cambio bientôt disponibles dans la commune



La commune se prépare à accueillir prochainement **plusieurs véhicules partagés Cambio**, afin d'offrir aux habitants une solution de mobilité pratique, flexible et durable.

Avec ce nouveau service, les habitants pourront disposer d'une voiture lorsqu'ils en ont besoin, sans devoir en assumer les contraintes quotidiennes liées à la propriété : achat, entretien, assurance ou stationnement. En outre, en se passant éventuellement d'un véhicule personnel ou d'un (second) véhicule familial, cela permet parfois de belles économies financières.

Trois véhicules seront mis à disposition sur le territoire communal. **Deux** d'entre eux seront stationnés **à proximité de la gare**, pôle de mobilité par excellence, au cœur du village de Mont-Saint-Guibert. Un **troisième** véhicule sera installé à la **Place de la Papeterie**. La réservation se fait simplement, selon les besoins de chacun.

L'arrivée de Cambio s'inscrit dans la volonté de la commune de **développer des alternatives à la voiture individuelle** et de proposer des solutions de déplacement adaptées aux réalités locales.

Les modalités pratiques et les informations relatives à l'inscription seront communiquées prochainement. La mise en service est prévue dans le courant du mois de **septembre**.

Du bon usage de la voie publique : Une nouvelle chaussée à voie centrale à la rue Haute



Vous l'avez peut-être remarquée : un nouvel aménagement routier a été réalisé à la rue Haute. Il s'agit d'une **chaussée à voie centrale (CVC)**, un dispositif encore peu connu, mais qui vise à améliorer la sécurité et le partage de la voirie entre tous les usagers.

Contrairement à une chaussée classique, la CVC ne comporte pas de ligne médiane. Elle est composée d'une **voie centrale**, empruntée par

les véhicules motorisés, et de **deux bandes latérales**, réservées en priorité aux cyclistes et aux piétons.

La voie centrale n'étant pas assez large pour permettre à deux voitures de se croiser, les conducteurs sont autorisés à utiliser temporairement les bandes latérales lorsqu'ils croisent un autre véhicule ou dépassent un cycliste, **à condition de ne jamais mettre en danger les usagers qui s'y trouvent**. Ce fonctionnement invite naturellement chacun à adapter sa vitesse et à faire preuve de vigilance.

Ce type d'aménagement est particulièrement adapté aux voiries où la circulation est modérée et où la largeur disponible ne permet pas de créer des pistes cyclables séparées. Il favorise un meilleur partage de l'espace public tout en renforçant la sécurité des usagers les plus vulnérables.

Quelques règles simples sont à retenir :

- **Les automobilistes** circulent normalement sur la voie centrale et n'empruntent les bandes latérales qu'en cas de nécessité ;
- Hors agglomération, la vitesse y est **limitée à 70 km/h** ;
- **Les cyclistes** utilisent les bandes latérales et restent prioritaires dans cet espace ;
- **Le stationnement sur les bandes latérales est interdit** afin de préserver leur fonction.

La chaussée à voie centrale aménagée à la rue Haute ne s'arrête pas à la limite communale : elle se prolonge sur le territoire de Chaumont-Gistoux jusqu'à l'entrée de Corroy-le-Grand, offrant ainsi un itinéraire cohérent et plus sûr entre les deux communes.

Cet aménagement s'inscrit dans la sécurisation et l'amélioration du réseau points-nœuds cyclable développé par la Province du Brabant wallon. En facilitant les déplacements à vélo, qu'ils soient utilitaires ou de loisirs, il contribue à rendre notre territoire plus sûr, plus agréable et plus accessible pour tous.

Bilan du piégeage de printemps 2026 des frelons asiatiques



Cette année, en plus des **262 pièges distribués par la Province du Brabant Wallon**, la **Commune de Mont-Saint-Guibert a distribué quelques 761 pièges** à couvercle sélectif aux habitants qui en avaient fait la demande. Ces pièges ont été distribués et installés

entre début mars et fin mai. Grâce à la collaboration de nos citoyens et sur base des formulaires encodés par les participants, nous savons maintenant que nous avons réussi à capturer au minimum **804 gynes** (reines fondatrices) de frelon asiatique (et quelques autres tués autrement). Les pièges qui ont capturé le plus de gynes (>10) sont situés à proximité d'un fruitier, d'un massif de fleur ou d'un cotonéaster.

Une **trentaine de nids primaires** ont également pu être repérés dans les abris de jardin et neutralisés.

Les dégâts collatéraux sont jugés relativement minimales avec 50 frelons asiatiques (capturés principalement en fin de période de piégeage), 18 abeilles, 26 guêpes, et 426 mouches. De nombreux participants ont également mentionné la présence de moustiques et de fourmis alors que la taille des ouvertures leur permet de s'échapper.

À l'heure d'écrire cet article, nous n'avons pas encore eu accès aux résultats des pièges distribués par la Province du Brabant Wallon mais ceux-ci viendront encore gonfler un peu plus ces résultats.

Nous remercions ici vivement les habitants qui ont suivi leurs pièges et déclaré leurs captures. Espérons que cette campagne portera maintenant suffisamment ses fruits sur le nombre de nids secondaires qui se développeront cet été. **Restez attentifs** à l'activité de frelons asiatiques en provenance ou en direction des hauts arbres et buissons et signalez les nids sur l'application FixMyStreet (www.fixmystreetwallonie.be).

ÉNERGIE - PLAN CLIMAT

Gaz, mazout, essence, diesel : ce qui va changer dès 2028



Vous envisagez de remplacer votre chaudière, de rénover votre habitation ou de changer de véhicule dans les prochaines années ? Une évolution européenne mérite toute votre attention.

À partir de 2028, l'Union européenne mettra en place un nouveau système de tarification du carbone, appelé **ETS2** (Emission Trading System 2). Son objectif est d'encourager la réduction des émissions de CO₂

selon le principe du **pollueur-payeur**.

Pourquoi cette réforme ?

L'Union européenne s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de **55 % d'ici 2030** et d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050. La commune de Mont-Saint-Guibert s'est également engagée à poursuivre ces objectifs.

Si un marché du carbone existe déjà depuis plusieurs années pour les grandes industries, l'ETS2 étendra ce principe aux bâtiments et au transport routier. Concrètement, les fournisseurs de gaz, de mazout, d'essence et de diesel devront acheter des quotas d'émission de CO₂. Ce coût sera répercuté, au moins en partie, sur le prix payé par les consommateurs. **L'électricité, en revanche, n'est pas concernée par ce mécanisme.**

Des énergies fossiles plus coûteuses

Selon les estimations du Bureau fédéral du Plan, basées sur un prix du carbone de 60 € par tonne de CO₂, les hausses de prix pourraient atteindre :

- **+21 % pour le mazout de chauffage ;**

- **+16 % pour le gaz naturel ;**
- **+11 % pour le diesel ;**
- **+10 % pour l'essence.**

Ces estimations sont basées sur les connaissances actuelles. Les hausses réelles dépendront notamment de l'évolution du prix de la tonne de CO₂ sur le marché européen.

Quel impact sur le budget des ménages ?

Les estimations actuelles indiquent que l'ETS2 pourrait représenter un coût supplémentaire de l'ordre de **250 à 400 € par an pour un ménage belge moyen**, en additionnant les dépenses liées au **chauffage** (gaz ou mazout) et aux **carburants** (essence ou diesel), **si les habitudes de consommation restent inchangées et en l'absence de mesures d'accompagnement.**

L'impact réel variera toutefois d'un ménage à l'autre. Il dépendra notamment du mode de chauffage utilisé, de la performance énergétique du logement, des kilomètres parcourus en voiture, ainsi que de l'évolution du prix du carbone sur le marché européen.

Anticiper ses futurs investissements

Cette évolution est à prendre en compte avant de remplacer un chauffage ou un véhicule. Comme ces achats s'inscrivent sur plusieurs années, le coût d'utilisation deviendra un critère important. Les solutions qui réduisent la consommation d'énergie ou qui utilisent davantage l'électricité pourraient devenir plus intéressantes.

Une transition à préparer

L'objectif de cette réforme est d'intégrer davantage le coût environnemental des énergies fossiles. Avant d'investir, il est utile de comparer les solutions disponibles, leur coût sur la durée et les aides financières existantes.

Cinéma en plein air



Et si vous remplaçiez, le temps d'une soirée, la salle de cinéma par un cadre naturel d'exception ?

Ce **vendredi 21 août**, la Commune de Mont-Saint-Guibert vous invite à une projection en plein air du documentaire **Le Chant des forêts**, réalisé par Vincent Munier.

Dans le cadre enchanteur des **Orangeries de Bierbais**, venez vivre une expérience unique : installez-vous confortablement sur un plaid ou un coussin, laissez-vous envelopper par l'atmosphère du lieu et profitez d'une projection sous les étoiles.

Les portes ouvriront à **20h** et le film débutera à **21h**. Un bar et une vente de pop-corn seront proposés tout au long de la soirée.

Afin de profiter pleinement de ce moment, pensez à prévoir un **plaid**, un **coussin** et un **vêtement chaud**. Une quarantaine de chaises seront mises à disposition, mais la majorité des places seront aménagées directement sur la pelouse, pour une ambiance conviviale et décontractée.

Lieu : Orangeries de Bierbais (rue de Bierbais, 2 – entrée par les grilles en fer)

Parking conseillé : IMP, rue des Tilleuls

Événement gratuit sur inscription obligatoire (places limitées) : jacc@mont-saint-guibert.be

Nous vous attendons nombreux pour partager cette belle parenthèse estivale entre nature et cinéma.

Exposition temporaire

Durant les mois de **juillet, août et septembre 2026**, la commune aura le plaisir d'accueillir une exposition temporaire des œuvres de **Florence Lejeune**. Passionnée d'aquarelle depuis sa pension, l'artiste consacre aujourd'hui une grande partie de son temps à cette discipline qu'elle pratique avec enthousiasme et sensibilité. Ses créations ont déjà été exposées en Wallonie, en Flandre ainsi qu'en France. Florence Lejeune a également participé à la réalisation artistique de trois cabines de plage. À travers cette exposition, le public pourra découvrir un univers coloré et délicat, porté par le plaisir de peindre et l'émotion de l'aquarelle. Nous invitons chaleureusement à venir découvrir cette exposition durant nos heures d'ouverture.



Le coup de cœur de la bibliothèque

Roman adulte : « **Les merveilles** » de Viola Ardone, éditions Albin Michel

Naples, asile psychiatrique, 1980. Elba raconte avec son regard d'enfant sa vie dans ce lieu « rempli de félins ». Elle sera confrontée au changement de statut des hôpitaux, grâce au nouveau médecin Fausto Meraviglia. Ce dernier vient mettre en œuvre la loi de 1978 qui change non seulement les modes de traitements dans les asiles psychiatriques, mais également le statut même de personnes malades.



Des personnages très attachants, avec comme ligne de fond le féminisme et les liens familiaux, deux sujets que Viola Ardone traite toujours avec finesse. De plus, des petits clins d'œil à ses romans précédents sont faits de manière ponctuelle. De quoi replonger le temps de quelques instants dans l'ambiance de ses sublimes romans.



Fête des familles

Le **6 septembre** prochain, rendez-vous au Centre sportif Jean Moisse pour la traditionnelle **Fête des familles et du sport**. Organisée par le Conseil communal des enfants (CCE), le Centre sportif Jean Moisse et la commune de Mont-Saint-Guibert, cette journée est à partager en famille, entre amis ou entre voisins.

Tout au long de la journée, les clubs sportifs guibertins proposeront des démonstrations et des ateliers découverte, l'occasion idéale de découvrir ou de tester différentes disciplines.

- 11h30 - 11h50 : Démonstration - Fushiryo Aikido Club
- 11h50 - 16h00 : Phoenix Inline Hockey (initiations)
- 12h30 - 15h00 : Phoenix MSG (initiations)
- 12h30 - 13h00 : BC Speedy Basket (initiations - lancer franc)
- 13h30 - 13h50 : Démonstration - Wing Chun Academy
- 13h00 - 15h00 : CS MSG / foot - Initiations
- 14h15 - 14h30 : G-Fit Dance
- 14h30 - 15h00 : Démonstration - Turtles AST
- 15h15 - 15h30 : Démonstration Phoenix Inline Hockey
- 15h30 - 15h45 : Démonstration - Tissu aérien (ARTISTIK)

Une course **Drop & Run** est également organisée. Informations et inscriptions auprès du Centre sportif Jean Moisse (plus d'informations page 11).

De 11h à 18h, petits et grands pourront profiter d'une large gamme d'activités :

- Taureau mécanique,
- Babyfoot XXL,
- Parcours de mini-karts électriques,

- Parcours gonflable de 29 mètres,
- Parcours de go-karts et véhicules en forme d'animaux,
- Jeux d'échecs géants,
- Jeux en bois géants,
- Léo géants,
- Bataille navale géante,
- Vélo smoothie,
- Atelier semis proposé par le CCE,
- Grimages de 14h à 18h,
- Activité créative intergénérationnelle.

Le **stationnement** sera possible le long de la voirie devant le collège des Hayeffes (secondaire) aux emplacements prévus, ainsi qu'au parking de l'Institut des Hayeffes (primaire). Une fermeture de la rue des Hayeffes est prévue (du rond-point de l'INDH jusqu'à l'entrée de la rue côté Église), afin de garantir la sécurité et le bon déroulement de l'événement. La Petite Chaussée (derrière le cimetière) sera mise en sens unique, circulation dans le sens de l'Église vers la rue des Hayeffes. Privilégiez les déplacements à pied lorsque c'est possible.

Les parents de nouveau-nés 2025 recevront un courrier d'invitation à se rendre à un goûter (sur inscriptions) de 15h à 17h. **Une petite restauration et un bar seront également prévus sur place.**

Nous espérons vous y voir nombreux-ses !



Save the date ! Journée du bien-être animal

Nous vous donnons rendez-vous le **4 octobre** de 9h à 16h pour la Journée du bien-être animal, visant à sensibiliser à la protection et au bien-être de toutes les espèces animales. Cette dernière aura lieu au terrain de foot de Corbais, rue Gallée.

Au programme : bénédiction des animaux, balades canines, massages canins, animations, ateliers, photographe animalier... Les informations détaillées se trouveront sur notre site internet ou sur notre page Facebook dans les semaines qui suivent.



Spectacle de magie : Maxime Mandrake



Le **samedi 29 août à 20h**, la plaine communale de Corbais (rue des Hirondelles) accueillera le magicien **Maxime Mandrake**, dans le cadre d'une soirée organisée en collaboration avec **Les Amis de la Tour**.

Conteur autant que magicien, Maxime Mandrake vous emmènera dans un univers où grandes illusions, mentalisme et magie visuelle se mêlent à l'humour et au mystère. Pendant près d'une heure, le public sera invité à participer à des expériences surprenantes où l'impossible devient réalité.

Un spectacle tout public qui promet d'émerveiller petits et grands.

Informations pratiques :

- **Date :** samedi 29 août
- **Heure :** 20h
- **Lieu :** plaine communale de Corbais, rue des Hirondelles
- **Durée :** environ 1 heure (avec entracte)
- **Inscriptions** souhaitées – places limitées
- **Bar** tenu par les bénévoles des Amis de la Tour.

SPORT

Pêche intergénérationnelle

L'ASBL communale Guibert Sport Event vous convie le samedi 5 septembre à l'**étang de Corbais** pour passer une journée placée sous le signe de la transmission et de la passion de la pêche. Pour participer à ce moment de pêche à la truite, inscrivez votre duo (Grand-parent/parent - enfant/ado) sur le site <https://www.sport-finder.com/fr/center/centre-sportif-jean-moise> ou en téléphonant au 010/65.90.94. Le centre sportif Jean Moisse est à votre disposition pour plus d'informations.



Le Drop & Run

Cette année, partez en train et revenez en courant ou en marchant. Le Drop & Run est organisé le dimanche 6 septembre.

Le départ se fera à 09H00 depuis la gare de Mont-Saint-Guibert pour arriver au centre sportif Jean Moisse, suivi de la journée

des familles et du salon des sports...

3 parcours seront disponibles : 5km, 11km et 13 km, celui des 5km est également ouvert à la marche. Prix : 6€. Inscriptions obligatoires par mail : csjmoisse@mont-saint-guibert.be



DROP & RUN DIMANCHE 06/09

Départ en train à 09H00 depuis la Gare de Mont-Saint-Guibert
Arrivée au centre sportif Jean Moisse - Fête des familles

Allure libre
13-11-5 Km

Inscriptions obligatoires par mail:
csjmoisse@mont-saint-guibert.be

6 €



GRATUIT

Commune de Mont-Saint-Guibert

Fête des familles

11H - 18H et du sport

INITIATIONS SPORTIVES • JEUX GÉANTS
ATELIERS ET ANIMATIONS FAMILIALES

**DIMANCHE
6 SEPTEMBRE**

CENTRE SPORTIF JEAN MOISSE

PLUS D'INFOS

Je Cours Pour ma Forme

La session de formation d'automne reprendra le mardi 08/09 pour 12 sorties! Trois groupes sont proposés : 0-5 km, 5-10Km, 10+km. Promo ados : gratuit pour les ados accompagnant à partir de 11 ans!

Inscriptions en ligne obligatoires via Sport Finder Jean Moisse : <https://www.sport-finder.com/fr/center/centre-sportif-jean-moisse/activity/318>



Rejoins-nous cet automne !

Quand : chaque mardi à 19H

Où : au départ du centre sportif Jean-Moisse
=> reprise le 08/09/26 (12 séances formatives)
=> gratuit pour les ados accompagnant (11-18ans)

Plus d'infos : 010 65 90 94 - csjmoisse@mont-saint-guibert.be
Inscriptions obligatoires : Sport Finder Jean Moisse



Consentement au traitement de vos données de contact par le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA)

Le Conseil Communal Consultatif des Aînés de Mont-Saint-Guibert (CCCA) souhaite pouvoir informer les citoyens intéressés de ses activités et, lorsque cela s'avère utile, les contacter afin de recueillir leur avis sur des questions qui concernent les aînés de notre commune.

Si vous souhaitez être tenu (e) informé (e) des activités du CCCA ou être contacté (e) dans le cadre de ses missions, nous vous invitons à compléter et signer le formulaire de consentement ci-dessous. Celui-ci **autorise l'utilisation de vos données personnelles** (nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail et numéro de téléphone/GSM) **pour la durée de la législature 2025-2030**.

Le CCCA a pour mission de formuler des recommandations aux autorités communales afin de développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés. Il peut également organiser des séances d'information ou de réflexion sur des thématiques qui les concernent. Votre consentement nous

permettra de vous informer de nos actions, de recueillir votre avis et, avec votre participation, de faire émerger des propositions répondant aux attentes des aînés de Mont-Saint-Guibert.

Cette demande est effectuée conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD).

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en contactant le Service JACC (Jeunesse, Actions culturelles et citoyennes) – Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert – 010/65.75.75 – JACC@mont-saint-guibert.be.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux actions du CCCA.

Sincères salutations,

Yves Vandamme

Président du CCCA

Viviane Mortier

Échevine des Seniors

Nous avons besoin de votre consentement écrit pour conserver vos données. Le présent document est à :

- Déposer dûment complété et signé à l'administration communale à l'accueil au 39 Grand'Rue à 1435 Mont-Saint-Guibert ;
- Envoyer par courriel à l'adresse suivante : marc.spaens@mont-saint-guibert.be.

Prénom : Courriel :@.....

Nom : Fait à, le

Adresse : n° rue Signature :

1435 * Pour accord avec mention « Lu et approuvé ».

Fracture/Intégration numérique

La fracture numérique désigne les inégalités d'accès et de maîtrise des outils technologiques, divisant la population entre ceux qui peuvent exploiter Internet et ceux qui en sont exclus. C'est un facteur majeur d'exclusion sociale qui limite l'autonomie et l'accès aux services essentiels.

La fracture numérique, est généralement divisé en deux niveaux :

- **Le premier degré (l'accès)** : L'impossibilité matérielle de se connecter à Internet ou de posséder le matériel informatique adéquat (ordinateurs, tablettes, smartphones)
- **Le second degré (l'usage)** : Le manque de compétences ou de formation numérique pour utiliser efficacement les outils, naviguer sur le web ou accomplir des tâches complexes.

Qui est le plus touché ?

Ce fossé technologique touche particulièrement les populations vulnérables :

- Les **personnes âgées**
- Les **ménages à faible revenu**
- Les habitants des **zones rurales** (bénéficiant de moins bonnes infrastructures)

Approche.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) de Mont-Saint-Guibert est conscient des problèmes croissants que pose la numérisation galopante de notre société. Cette évolution intensifie la fracture numérique et touche une partie non

négligeable de nos concitoyen (ne) s.

La mission du CCCA est de conseiller nos autorités communales en faveur du bien-être de nos aîné (e) s. À cette fin, nous avons mis en place un groupe de travail « Intégration Numérique ». À l'issue de son travail, il proposera aux autorités communales la mise en place d'une organisation destinée à maximiser autant que possible l'intégration numérique de nos concitoyen (ne) s

Le travail du groupe « Intégration Numérique »

Le travail du groupe s'étendra sur plusieurs mois et s'appuiera sur les résultats d'une enquête qui vous sera adressée après les vacances. Vos réponses permettront de mieux identifier et synthétiser vos besoins. Nous pourrions ainsi les intégrer dans la proposition que nous présenterons à nos autorités communales. Mais dès à présent, il nous semble important de vous informer de supports informatiques de bases déjà accessibles dans notre commune

a. Repair café.

Où : Salle de l'Houssière Rue de la Houssière 6, 1435 Héவில்

Quand : Les premiers samedi du mois de 10h à 13h

Contact : Etienne Loute : repaircafe.msg@gmail.com

Annoncez-vous : par courriel de préférence avant le jeudi qui précède, en précisant l'objet concerné, marque, modèle et manifestation de la panne, ainsi qu'une préférence horaire. Cela leur permet de s'organiser et de limiter les temps d'attente.

b. Récré tablette.

La « Récré tablette » est organisée par le CCCA MSG, elle vise à aider les seniors à apprivoiser les tablettes, smartphones et PC portable.

Où : Salle de réunion blanche (niveau -1) à l'Administration Communale

Quand : Les premiers mercredi du mois de 14h à 17h

Contact : Yves Vandamme :

conseildesaines@mont-saint-guibert.be

Annoncez-vous : par courriel de préférence avant le mercredi qui précède, en précisant le modèle des smartphone, tablette, PC concernés, ainsi qu'une préférence horaire.

Cela permet de nous organiser au mieux et de limiter les temps d'attente

c. Prochainement un accompagnement numérique par un Digital Buddy.

Un Digital Buddy, est un accompagnateur numérique bénévole formé pour vous aider à maîtriser les outils informatiques et internet, sans stress et à votre rythme.

Des questions? N'hésitez pas à nous les envoyer par email à l'adresse conseildesaines@mont-saint-guibert.be ou à les déposer par écrit à la maison communale.

Le CCCA de Mont-Saint-Guibert

DIVERS

Donnez une seconde vie à vos objets grâce aux Espaces Récup' !

Saviez-vous qu'il existe, au sein de plusieurs recyparcs du Brabant wallon, un espace spécialement dédié à la récupération d'objets encore en bon état?

Ces Espaces Récup', aménagés en partenariat avec la Ressourcerie Restor, permettent à chaque citoyen de déposer facilement meubles, objets et jouets réutilisables... tout en réduisant nos déchets et en soutenant une économie circulaire. Ceux ci seront ensuite repris par la Ressourcerie Restor, valorisés et revendus dans leur magasin.

Où trouver ces Espaces Récup'?

Ils sont présents dans les recyparcs de : Chaumont-Gistoux - Ittre - Nivelles - Perwez - Rebecq - Braine le Château

Quels objets pouvez-vous y déposer?

Les Espaces Récup' acceptent notamment :

- **Mobilier** en bon état
- **Articles ménagers** : bibelots, vaisselle (par set de 4 pièces), décoration
- **Articles bébés** : poussettes, chaises hautes, petits équipements
- **Loisirs** : jouets, jeux, livres, BD, matériel de sport
- **Vélos, trottinettes, rollers**
- **Outils** et petit matériel de bricolage
- **Divers** : tapis, valises, parasols, brouettes, sacs à dos...

Rappel : seuls les objets propres, complets, non cassés, non tachés et non déchirés peuvent être acceptés.

Objets refusés

Parmi les objets refusés figurent notamment : meubles démontés ou abîmés, vaisselle banale en moins de 4 exemplaires, vêtements, objets électriques, CD/DVD, bouteilles en verre, cosmétiques, matériaux de construction, sièges auto non conformes, appareils au gaz, etc.

Un dépôt facile et... non décompté de votre quota!

Bon à savoir : si vous venez uniquement pour déposer un objet dans l'Espace Récup', **aucun point ne sera retiré de votre quota annuel d'accès au recyparc.** Lorsque vous arrivez au

recyparc, il suffit d'appeler un préposé à la borne pour qu'il ouvre la barrière et vous permette d'accéder à l'Espace Récup'.

Plus d'infos:

dechets.inbw.be

www.restor.be



Espaces Récup'

Offrez une seconde vie à vos objets en les apportant dans certains recyparcs !

Plus d'infos sur cette action sur dechets.inbw.be

INFO IMPORTANTE
Aucun point ne sera retiré de votre quota annuel si vous venez déposer **uniquement** un objet à l'Espace Récup'.
Lorsque vous vous présentez à la borne, il vous suffit d'appeler un préposé pour qu'il ouvre la barrière.

CONNECT MY HOME, le service incontournable pour faciliter vos raccordements

Vous construisez ou rénovez votre habitation ? C'est un projet passionnant... mais qui demande une bonne dose d'organisation. Pour vous aider à gagner du temps et à éviter la complexité administrative, ORES, RESA, la SWDE, Orange et Proximus collaborent depuis plusieurs années maintenant pour vous offrir un service qui a largement fait ses preuves : Connect my Home.

Grâce à une seule demande, vos raccordements à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau ainsi qu'aux services télécoms (téléphone, TV, internet) peuvent être coordonnés et réalisés en une seule journée.

Un service simple et efficace

Le principe est clair :

Rendez-vous sur www.connectmyhome.be, introduisez une unique demande et sélectionnez les raccordements souhaités.

Les opérateurs partenaires analysent la possibilité de les réaliser en synergie.

- **Si votre demande est éligible, un interlocuteur unique** prend en charge l'ensemble de votre dossier, de l'analyse technique à la coordination des travaux.
- **Si votre projet ne peut pas bénéficier de Connect my Home**, vous êtes informé et votre demande est directement transmise aux opérateurs concernés, qui vous recontacteront.

Depuis plusieurs années, ce fonctionnement a fait ses preuves et simplifie la vie de milliers de clients.

Votre temps est précieux

Avant Connect my Home, il fallait contacter chaque opérateur séparément, gérer plusieurs rendez-vous, coordonner les travaux et parfois poser plusieurs jours de congé.

Désormais Connect my Home prend tout en main via :

- une seule demande ;
- un seul interlocuteur ;
- une seule date de réalisation des raccordements.

Des avantages concrets

- Raccordements standards gratuits à Orange et à Proximus* : votre habitation est prête pour l'opérateur télécom de votre choix. Il vous suffira ensuite de le contacter pour activer vos services (téléphone, TV, internet).
- Une coordination optimale entre les opérateurs, pour un chantier plus rapide et mieux organisé.

Connect my Home : accessible à tous ?

Votre demande est soumise à certains critères techniques (localisation, configuration du terrain, réseau disponible...).

Votre conseiller clientèle analysera votre situation et vous informera clairement, avec vos offres de prix, de la possibilité d'activer ou non le service Connect my Home.

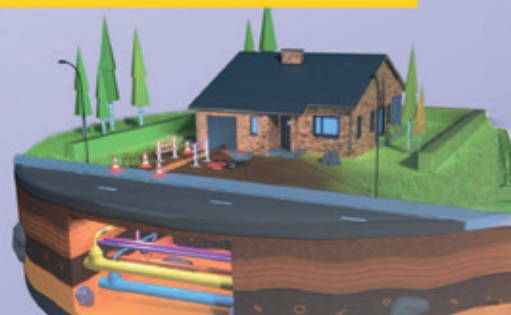
* Selon conditions et disponibilité du service.

Comment introduire votre demande ?

Rien de plus simple :

Rendez-vous sur www.connectmyhome.be et complétez le formulaire en ligne.

Un conseiller clientèle prendra ensuite contact avec vous pour faire avancer votre dossier.



connectmyhome.be



RESA



Le Palais de Justice de Nivelles ouvre ses portes aux enfants

Le dimanche 18 octobre, dès 14h, le Palais de Justice de Nivelles ouvrira ses portes aux enfants de 6 à 16 ans ainsi qu'à leur famille. Lors de l'événement Just (ice) for Kids, les jeunes visiteurs découvriront de manière ludique et interactive le fonctionnement de la justice.

À travers des mini procès, des ateliers et diverses activités, les enfants auront l'occasion d'explorer les coulisses du monde judiciaire. Just (ice) for Kids souhaite leur offrir une approche ouverte et accessible d'un univers qui peut parfois sembler lointain, mais qui joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne.

Plus d'informations ainsi que le module d'inscription seront disponibles dès le début du mois de septembre via les sites web et les réseaux sociaux des tribunaux du Brabant wallon.

Infos pratiques

Où ? Palais de justice de Nivelles II – Rue Clarisse 115 – 1400 Nivelles

Quand ? Dimanche 18 octobre 2026 de 14h à 17h (ouverture des portes et accueil à partir de 13h30)

Entrée gratuite – Parking du palais de justice accessible



JUSTICE FOR KIDS

Les Pinkies on Board vous invitent à leur Blind Test !

Les Pinkies on Board, avec le soutien logistique du Comptoir Touristique Guibertin et de la Commune de Mont-Saint-Guibert, vous invitent à leur Blind Test !

Pinkies on Board

Belgian Warriors

Envie de passer une soirée conviviale entre amis ou en famille ? Les Pinkies on Board vous donnent rendez-vous le samedi 24 octobre 2026 pour une grande soirée Blind Test placée sous le signe de la bonne humeur et de la musique !

Au programme : des chansons de toutes les générations, des défis musicaux, des fous rires et une ambiance chaleureuse. Que vous soyez incollable sur les tubes des années 80, les classiques de la chanson française ou les hits du moment, il y en aura pour tous les goûts !

Au-delà de l'aspect festif, cette soirée a également pour objectif de soutenir notre aventure au Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc. Les bénéfices de l'événement contribueront à financer notre participation à ce rallye-raid 100 % féminin, aux couleurs de Think Pink.

Rassemblez votre équipe et venez partager un moment de convivialité tout en soutenant notre projet !

Samedi 24 octobre 2026

Début de la soirée : 19h30

Lieu : Salle des Loisirs - Grand'Place, 9 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Les inscriptions seront bientôt ouvertes. Restez attentif via notre événement Facebook : <https://fb.me/e/72ErVBxpx>.

Nous vous attendons nombreux pour relever le défi... en musique !

Les Pinkies

Faut Qu'ça Bouge !

Faut Qu'ça Bouge

La saison 2026-27 commence avec

PERRY ROSE

3/10/2026 - 20h
Doors: 19h30

Maison des Loisirs
Grand'Place, 9

15€ en prévente
19€ sur place
90€ abo. 7 concerts

Infos
Réservations:
www.fqcb.be

Bierbais, sur les traces d'un passé futuriste

De par l'originalité de sa proposition au cœur de notre commune, les Orangeries de Bierbais sont devenues un des cinq lieux les plus visités de Wallonie lors des Journées du M/Patrimoine. A quoi s'attendre cette année, les 12 & 13 septembre ?

C'est un lieu exceptionnel et pourtant, beaucoup de Guibertins et Guibertines ignorent encore ce parc, tout comme son passé incroyable, et pourquoi on n'en parle si largement aujourd'hui au-delà de nos frontières ?

Il y a deux cents ans, le Parc de Bierbais, ses serres monumentales chauffées et ses jardins anglais étaient déjà réputés à l'international. Le lieu a également été une résidence d'artistes pour des personnalités de références au 19^e siècle, tels que Charles Henri Petersen,

Édouard Keilig, architectes paysagistes ou Jacques Nicolas Lemmens, compositeur et professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles qui a joué un rôle important dans la diffusion de l'œuvre de J.S. Bach.

Et ces cinq dernières années, plus de 80 artistes et chercheurs.euses ont été accueillis en résidence et ont pu mener là un travail de recherche, d'expérimentation et de création. C'est indéniablement un parc inspirant, tant pour son passé que pour ses propositions de programmation, ouverte sur le monde et qui questionne nos rapports au reste du vivant.

Lors des Journées du M/Patrimoine de cette année, les 12 et 13 septembre, vous aurez droit à des visites guidées du parc, des récits vivants reliant la musique et l'histoire de Bierbais ainsi que deux expositions en pleine nature, parmi ses

installations et créations artistiques...

Un lieu de vie créatif, formateur et rassembleur

Un chapitre important de l'histoire de Bierbais fut sa transformation après la Première Guerre mondiale en orphelinat, où une centaine de jeunes apprenaient notamment les métiers du maraîchage, ce qui fait écho à l'actuel potager en permaculture dessiné en cercles concentriques et rayons, tel un soleil, où se sont investies de nombreuses personnes.

Dans ce sillage, aujourd'hui, une opportunité incroyable s'offre à notre village, c'est la reconversion en cours de l'ancien Institut de Bierbais dont les bâtiments existent depuis 1930, en plein milieu d'une partie du parc de Bierbais, et qui s'étend sur 3 hectares boisés. Un collectif s'est formé sous le nom de Imaginons les Multiples Possibles (IMP). Il regroupe un certain nombre d'acteurs associa-tifs et de personnes qui ont envie de s'impliquer dans ce lieu et d'y développer leurs activités pour favoriser de belles initiatives, où du logement intergénérationnel, des ateliers, des salles de répétitions ou d'expositions, etc. pourraient rimer avec inclusion et créativité. Le Repair Café, le jardin partagé, le Magic Land Théâtre, l'asbl Les Orangeries de Bierbais, et bien sûr les scouts de MSG, proposent déjà de s'y impliquer. L'idée est de créer des ponts entre ces différents acteurs de services collectifs avec ceux de la Commune, comme sa bibliothèque ou son Pôle événements. Certains y voient un horizon de libertés, d'autres un espace de vivre ensemble... Les 12 et 13 septembre, un stand accueillera le public intéressé et on pourra même dessiner son avenir ou donner des couleurs à ce projet rassembleur.

En pratique :

Entrée libre, de 11h à 18h les 12 & 13/09. Bar et petite restauration tchèque. Venez en nombre à cette édition des Journées du M/Patrimoine, et profitez-en comme si c'était la dernière !

Le dimanche 20 septembre, 17h-19h, un concert de musique classique sera donné pour clôturer cet événement, avec la participation de la géniale Eva Kotatkova, artiste plasticienne tchèque multi primée, qui nous présentera une œuvre importante directement rapportée de la fameuse Biennale de Shanghai !

Adresse : 2 rue de Bierbais, Mont-Saint-Guibert. Suivez-nous sur Instagram et Facebook.



LES ORANGERIES DE BIERBAIS

SUR LES TRACES D'UN PASSÉ FUTURISTE

12 & 13 SEPTEMBRE 2026

11h-18h / entrée libre / 2 rue de Bierbais, Mont-St-Guibert

Dans le cadre des Journées du M/Patrimoine

LE BON MOMENT

BU

SG

Logo of the European Union

BI'OK fête ses 20 ans



Souper choucroute et soirée oberbayern



Le concours d'affiches de la paix du Lions Clubs

Le concours d'affiches de la paix du Lions Clubs est une initiative mondiale annuelle, initiée depuis près de 40 ans, invitant les enfants de 11 à 13 ans à exprimer leur vision de la paix à travers l'art. Chaque année, des milliers de jeunes



participent, parrainés par des Lions clubs locaux, avec des thèmes centrés sur la tolérance et l'espoir.

Après un premier prix reçu du district 112C en 2025, 58 élèves de P5-P6 de l'École du Bon Départ (MSG & Nil-Saint-Vincent), ont participé cette année au concours de dessin 2025-2026 ayant pour thème « Harmonie dans l'humanité ».

15 dessins ont reçu le « Prix des Enseignantes », 1 dessin a remporté le 2^e Prix du District 112C – Prix Lions 2025-2026.



Ce 1er juillet, nous avons eu le plaisir de récompenser les jeunes artistes. Ce superbe dessin pour-suit désormais son parcours aux niveaux national et international et sera une des pages du calendrier que nous distribuerons, comme chaque année, aux 250 résidents de la résidence de l'Orne, la résidence du Nil et Le Bon Vieux temps.



Bravo à tous les participants pour leurs magnifiques messages de paix, de respect et de bienveillance.



SANTÉ MENTALE

Les problèmes de santé mentale sont courants. N'hésitez jamais à consulter votre médecin de famille ou un médecin spécialisé pour vous aider et vous soigner.

Pour certaines personnes concernées, la prise en charge seule à domicile n'est parfois pas suffisante. Une mise en observation temporaire ou à long terme est parfois nécessaire pour leur sécurité ou celle de leurs proches.

Nous partageons avec vous les circonstances et les procédures envisageables pour vous aider si la personne ne se soigne pas correctement. Entourez-vous de professionnels du monde médical ou appelez nos services pour plus de renseignements.



010/65.38.00

Pour plus de renseignements ou pour demander à être contacté par notre service d'assistance policière aux victimes.

112

En cas d'urgence.

Santé mentale - Procédures : urgente et non urgente

Coupez et conservez

Procédure non-urgente

Circonstance problématique:

- Absence de traitement ou mauvaise observance du traitement (arrêt, prise irrégulière, abus, etc.).
- La personne représente un danger pour elle-même ou pour autrui.

Le médecin rédige un certificat circonstancié

- Constatation de l'état de santé mentale de la personne.
- Description des éléments justifiant la demande.

Envoi du certificat médical au juge de paix dans les 15 jours

Le juge de paix peut ordonner :

- Une mise en observation dans un établissement psychiatrique.

Après décision, dans les 10 jours, mise en observation

Le directeur de l'établissement et le corps médical :

- Réévaluation durant l'observation et avis transmis au juge de paix

Procédure urgente

Appel à la police 112

La police constate une circonstance problématique :

- Absence de traitement ou mauvaise observance du traitement (arrêt, prise irrégulière, abus, etc.).
- La personne représente un danger pour elle-même ou pour autrui.

Condition particulière

- La personne n'est pas ivre au moment des constatations

Transmission des constatations au Procureur du Roi

Le procureur du Roi:

- Peut décider de faire amener la personne malade auprès d'un médecin psychiatre pour constatation de son état de santé mentale

La police amène la personne malade auprès du médecin psychiatre

Le médecin psychiatre:

- Constate l'état mental de la personne et avise le Procureur du Roi.
- possible décision de garder la personne en observation

Le directeur de l'établissement et le corps médical :

- Réévaluation durant l'observation et avis fait au juge de paix

Offrez vos cheveux, offrez de l'espoir



Et si votre prochaine coupe de cheveux pouvait faire une réelle différence ? Avec sa campagne **Coupe d'Éclat**, Think Pink invite toutes les personnes ayant au moins 30 cm de cheveux à les offrir afin de soutenir les personnes touchées par un cancer du sein.

Les cheveux récoltés sont revendus à des perruquiers partenaires et les fonds ainsi obtenus alimentent le Fonds Coupe d'Éclat. Celui-ci permet d'accorder une aide financière aux personnes qui rencontrent des difficultés pour l'achat d'une perruque ou d'un bonnet après la perte de leurs cheveux liée aux traitements. Depuis le lancement de l'initiative en 2008, plus de 5 000 personnes ont déjà bénéficié de ce soutien.

Que vos cheveux soient lisses, bouclés, colorés ou naturels, ils peuvent être donnés s'ils sont en bonne santé et mesurent au moins 30 cm. Vous pouvez vous rendre chez un coiffeur partenaire ou demander une étiquette d'envoi gratuite pour expédier votre don via votre coiffeur habituel.

Toutes les informations : www.think-pink.be

Une balade gourmande qui a du coeur : Saveurs & Solidarité en Balade 2026

Saveurs et Solidarité

EN BALADE 3ème édition

dans le cadre d'Octobre rose
à Mon Sein Guibert



LE 11 OCTOBRE
DÈS 11.00

DÉPART: LES HAYEFFES
MONT-SAINT-GUIBERT



3 ÉTAPES
CULINAIRES (APÉRO,
BURGER, DESSERT)
+/- 7 KM

AU PROFIT
DE THINK PINK

P.A.F: 30€/ADULTE - 15€/ENFANT

INFOS: SOLIDAIRESMSG@GMAIL.COM

thinkpink



Le dimanche **11 octobre 2026**, faites un pas pour une bonne cause ! Les Solid'R vous invitent à participer à la 3e édition de leur désormais incontournable **marche gourmande et solidaire** au profit de **Think Pink**, acteur majeur de la lutte contre le cancer du sein.

Au fil d'une balade de 7 km à travers Mont-Saint-Guibert, profitez de **trois haltes gourmandes** : apéritif, repas burger et dessert. Une journée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la solidarité !

Lieu de départ : cour primaire de l'INDH

Heure de départ : 11 : 00

Inscriptions ouvertes à partir du 25 août par mail via solidairemsg@gmail.com ou par téléphone au 0475/26.94.15

Chaque inscription est un geste concret. Chaque participant-e fait avancer la lutte contre le cancer du sein. L'intégralité des bénéfices sera reversée à Think Pink afin de soutenir la prévention, la recherche et l'accompagnement des personnes touchées par la maladie. Le dépistage peut sauver des vies. Pensez-y !

Ne remettez pas votre inscription à demain : mobilisez votre famille, vos amis, vos voisins et rejoignez-nous nombreux pour transformer chaque kilomètre parcouru en espoir et en solidarité !

Ensemble, faisons de cette 3e édition un record de participation et de générosité. On compte sur vous !

L'équipe des Solid'R

Les moments à ne pas rater

Août

21 août :

Cinéma en plein air

28, 29 et 30 août :

Fête à Corbais

29 août :

Spectacle de magie Maxime Mandrake

Septembre

5 septembre :

Repair Café

5 septembre :

Pêche intergénérationnelle

6 septembre :

Fête des familles

11, 12 et 13 septembre :

BI'OK fête ses 20 ans

12 et 13 septembre :

Journées du M/Patrimoine

28 septembre :

Don de sang (exceptionnellement un lundi, salle des Loisirs)

Octobre

3 octobre :

Repair Café

3 octobre :

Concert Faut Qu'ça Bouge Perry Rose

4 octobre :

Journée du bien-être animal

11 octobre :

Marche gourmande des Solid'R

16 octobre :

Soirée Oberbayern

18 octobre :

Just (ice) or Kids

24 octobre :

Blind Test Pinkies

Les moments De la vie

Ils se sont dit oui

BOËL ORIAN
& CONTENT LÉA

18/07/2026



Ils nous ont quittés

RONSMANS MARIA 13/11/1926

08/05/2026

DE WOUTERS D'OPLINTER JEAN
13/05/1940

09/05/2026

MASSON GABRIEL 14/03/1937

11/05/2026

DOR ARTHUR 30/01/1929

13/05/2026

BATAILLE ANDRÉ 16/01/1937

15/05/2026

DE BROUWER IAN 03/01/2008

17/05/2026

VANBEVER GILBERT 08/07/1940

27/05/2026

BIDOUL HUGUETTE 30/09/1945

27/05/2026

DESPONTIN ANNE 30/04/1955

29/05/2026

RENARD JEANNINE 03/04/1933

30/05/2026

BROUWERS FRANS 26/09/1947

06/06/2026

CHARLIER SOPHIE 26/01/1974

08/06/2026

JACQUEMIN ETIENNE 01/03/1946

09/06/2026

VANDERCAM CÉCILE 25/07/1929

13/06/2026

BERGER MARGUERITE 03/09/1926

25/06/2026

MAES BERNARD 19/07/1951

26/06/2026

FRANCÉ LILIANE 08/08/1932

05/07/2026

DUBROUX BERNADETTE
10/12/1925

22/07/2026

WAUTHIER JULIEN 21/09/1936

24/07/2026

PIERRE MICHEL 23/08/1946

27/07/2026